



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Étude sur la main-d'œuvre dans le secteur de la santé au Canada

UN CADRE PANCANADIEN POUR DES SOINS DE QUALITÉ

**Linda Silas, présidente
Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers**

RECOMMANDATION

Que le gouvernement s'engage à fournir un financement ciblé d'un milliard de dollars à titre d'investissement initial pour remédier immédiatement à la crise actuelle de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé que connaissent les provinces et les territoires du Canada, et que le financement soit axé sur des objectifs à court et à long terme. Le financement devrait inclure des mécanismes de responsabilisation et être orienté vers l'élaboration d'un cadre de soins de qualité par les provinces et les territoires.

- **À court terme :** Financer des programmes innovants de maintien en poste et de recrutement destinés aux infirmiers et infirmières en début, milieu et fin de carrière. Fournir un financement durable pour que toutes les infirmières, tous les infirmiers et les équipes soignantes aient accès à des services de soutien en matière de santé mentale.
- **À moyen et à long terme :** Créer un organisme de coordination spécialisé pour combler les lacunes critiques en matière de données sur la main-d'œuvre de la santé et recommander des stratégies fondées sur les pratiques exemplaires en matière de gestion des travailleurs de la santé.

INTRODUCTION

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) est le plus grand regroupement d'infirmières et d'infirmiers au Canada. Elle défend les priorités clés en matière de santé et préconise la participation du gouvernement fédéral aux soins de santé publics. Les infirmières et infirmiers du Canada considèrent que les soins de santé pour tous nécessitent une approche pancanadienne mobilisant tous les ordres du gouvernement.

Dans la perspective du prochain budget de 2022, le récent succès rencontré par le Canada dans la mise en place d'un système national de garde d'enfants peut servir d'exemple quant à la manière dont le gouvernement fédéral peut immédiatement commencer à travailler avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'un cadre pour les travailleurs de la santé fondé sur des soins et des conditions de travail de qualité.

Les travailleurs de la santé représentent plus de 10 % de tous les travailleurs canadiens, plus des deux tiers de toutes les dépenses en santé et près de 8 % du PIB total du Canada.

La pandémie a mis en évidence le rôle essentiel que joue le système de santé dans notre économie. Notre relance économique dépend du bon fonctionnement du système de soins de santé, qui nécessite à son tour un personnel de santé bien portant, tant sur le plan physique que mental.

Les infirmières et infirmiers constituent le plus grand groupe de professionnels de la santé réglementés au Canada et représentent environ la moitié de l'ensemble des travailleurs de la santé. Nos 448 000 infirmières et infirmiers sont également responsables d'une grande partie des soins directs prodigués dans le système de santé canadien.

Les infirmières et infirmiers du Canada ont un message clair pour les dirigeants de notre pays : nos systèmes de santé publics sont en crise. Au cœur de cette crise se trouve une grave pénurie de personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé.

Les effets se font sentir sur les travailleurs de la santé et les personnes qu'ils soignent, dans chaque collectivité et dans chaque province et territoire du Canada. Nous voyons déjà des hôpitaux contraints de réduire leurs services ou de fermer complètement leurs portes en raison d'une grave pénurie de personnel infirmier et de médecins.

Ce n'est pas par hasard que nous en sommes arrivés là. La crise actuelle est le résultat d'années de sous-investissement, de planification inadéquate et de réglementation affaiblie ou fragmentée.

Alors que le stress et l'épuisement atteignaient des niveaux critiques avant la COVID-19, 94 % des infirmières et infirmiers déclarent aujourd'hui ressentir des symptômes d'épuisement professionnel¹ après 22 mois en première ligne de cette pandémie sans précédent.

¹ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

Les infirmières et infirmiers quittent en nombre record la profession et le secteur des soins de santé. La diminution du nombre d’infirmières et d’infirmiers travaillant dans le système de santé publique, lesquels sont les prestataires d’une grande partie des soins directs dans tout le pays, a une incidence directe sur la sécurité des patients et réduit notre capacité à fournir les soins de haute qualité que tous les Canadiens méritent.

Demander aux infirmières et infirmiers de travailler encore plus fort – en couvrant plus de quarts de travail et en faisant plus d’heures supplémentaires – n’est pas une solution. Nos dirigeants doivent travailler avec les infirmières, les infirmiers et les autres travailleurs de la santé pour arriver à des solutions durables et concrètes et ainsi prévenir l’effondrement de notre système de soins de santé.

Investir dans l’avenir des soins de santé commence par une nouvelle stratégie de maintien en poste et de recrutement qui répondra aux besoins actuels et futurs de notre population vieillissante; cette stratégie sera la pierre angulaire qui assurera le bien-être et la pérennité de nos effectifs en santé pour les années à venir.

Cela signifie qu’il faut recueillir et mettre en commun de meilleures données afin de pouvoir prévoir les besoins futurs et élaborer des stratégies fondées sur des données probantes pour relever les défis auxquels les collectivités sont confrontées en matière de soins de santé.

Et cela signifie qu’il faut travailler ensemble sur des solutions pour s’assurer que les générations futures de Canadiens pourront compter sur notre système public de soins de santé.

FAITS SAILLANTS

La pénurie de personnel infirmier

- Une analyse réalisée en 2018 prévoyait une pénurie de 117 600 infirmières et infirmiers au Canada d’ici 2030, ce qui nous place loin derrière bon nombre de nos homologues internationaux².
- Un sondage³ réalisé en 2021 a révélé que 83 % des répondants estimaient que les effectifs de base de leur établissement étaient insuffisants pour répondre aux besoins des patients⁴.
- Depuis le début de la pandémie, le nombre de postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l’assistance sociale a atteint plus de 118 000 postes au troisième trimestre de 2021. Près de 34 000 des postes à pourvoir étaient destinés à des infirmiers, et bon nombre de ces postes sont restés vacants pendant plus de 90 jours⁵.
- Dans de nombreuses administrations, les heures supplémentaires sont à la fois habituelles et obligatoires, les quarts de travail de 24 heures étant monnaie courante. Dans tout le Canada,

² Sheffler, R., Arnold, D. (23 janvier 2018). *Projecting shortages and surpluses of doctors and nurses in the OECD: what looms ahead*. *Health Economics Policy & Law*. doi: 10.1017/S174413311700055X

³ Stelnicki, A., Carleton, N., Reichert, C. (juin 2020). Les symptômes de la maladie mentale chez les infirmières et infirmiers au Canada. Fédération canadienne des syndicats d’infirmières et infirmiers. <https://fcsii.ca/research/symptomes-de-la-maladie-mentale/>

⁴ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

⁵ Statistique Canada. (décembre 2019). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/211220/dq211220a-fra.htm>

des millions d'heures supplémentaires ont été effectuées – dont beaucoup n'ont pas été payées.

Répercussions sur la qualité des soins

- Les taux élevés d'épuisement professionnel, même avant la pandémie, mettent en exergue les problèmes de longue date liés aux conditions de travail du personnel infirmier, le stress prolongé et les lourdes charges de travail étant monnaie courante. Ces conditions désastreuses ont conduit à une aggravation des symptômes de troubles mentaux pendant la pandémie et ont une incidence directe sur les soins prodigués.
- Deux infirmières sur trois ont déclaré que la qualité des soins de santé s'était détériorée au cours de la dernière année. Une infirmière sur quatre accorde une note médiocre, voire un échec, à la sécurité des patients sur son lieu de travail⁶.
- Des soins sécuritaires et de grande qualité pour les patients sont inextricablement liés à des ratios infirmière/patients sécuritaires et à des environnements de travail de grande qualité pour les travailleurs de la santé⁷.

Santé mentale

- Le [rapport](#) réalisé par la FCSII et l'Université de Regina en 2019 sur la santé mentale des infirmières et des infirmiers était basé sur un sondage mené auprès de plus de 7 000 infirmières et infirmiers qui a révélé des taux de symptômes de troubles mentaux similaires à ceux du personnel de la sécurité publique. Un trouble de santé mentale avait été dépisté chez près de la moitié (47,9 %) des participants⁸.
- Pendant la pandémie, un autre [sondage](#) pancanadien de la FCSII a révélé que la détérioration de la santé mentale des infirmières et des infirmiers s'est poursuivie. Deux tiers des infirmières et infirmiers ont déclaré que leur santé mentale était moins bonne qu'il y a un an et que leur niveau de stress au travail lié à la pandémie était élevé ou très élevé⁹.
- Depuis 2019, les niveaux cliniques d'épuisement professionnel grave sont passés de 29 %¹⁰ à 45 %¹¹.

⁶ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

⁷ Aiken, L., document d'information (mai/juin 2010). Leonard Davis Institute of Health Economics, vol. 15. https://ldi.upenn.edu/wp-content/uploads/archive/pdf/IssueBrief15_4.pdf

⁸ Stelnicki, A. M., Carleton, R. N., Reichert, C. (16 juin 2020). Les symptômes de la maladie mentale chez les infirmières et infirmiers au Canada. Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers. <https://fcsii.ca/research/symptomes-de-la-maladie-mentale/>

⁹ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

¹⁰ Stelnicki, A. M., Carleton, R. N., Reichert, C. (16 juin 2020). Les symptômes de la maladie mentale chez les infirmières et infirmiers au Canada. Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers. <https://fcsii.ca/research/symptomes-de-la-maladie-mentale/>

¹¹ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

L'avenir de la profession infirmière

- Un récent rapport du Conference Board du Canada a révélé que le Canada pourrait perdre environ 20 % de tous ses travailleurs de la santé en raison de leur départ à la retraite entre 2021 et 2026¹².
- Le [sondage](#) mené par la FCSII en fin d'année 2021 a révélé que plus de la moitié des infirmières et infirmiers envisagent de quitter leur poste actuel au cours de l'année prochaine¹³.

MESURES À COURT TERME

- Mettre l'accent sur le maintien en poste, notamment en mettant sur pied un groupe d'experts, en adoptant des mesures incitatives pour réengager des infirmières et infirmiers à la retraite, en offrant aux infirmières et infirmiers en fin de carrière de nouvelles options pour rester dans le système de soins de santé, et en mettant en place des programmes de formation continue.
- Investir dans le recrutement et l'orientation en fournissant de nouveaux fonds aux provinces et aux territoires pour augmenter le nombre de places en soins infirmiers et offrir aux nouveaux diplômés des emplois permanents à temps plein. Permettre aux employeurs d'offrir aux nouveaux diplômés des programmes d'orientation ou de préceptorat d'une durée de six mois à un an, afin de faciliter leur intégration dans le milieu des soins de santé.
- Offrir de nouveaux programmes d'aide, notamment pour les préposés aux bénéficiaires et les infirmières et infirmiers en soins de longue durée, des programmes de transition pour les IAA et les IA afin d'accroître l'éventail des compétences en soins infirmiers et offrir un meilleur accès aux soins primaires, ainsi qu'une aide à la scolarité pour les étudiant(e)s en soins infirmiers, dans le but de pourvoir les postes dans les régions rurales et éloignées. Des programmes de transition similaires devraient être envisagés pour les infirmières et infirmiers formés à l'étranger et les étudiant(e)s autochtones qui aspirent à une carrière dans le domaine de la santé.
- Assurer un financement durable des programmes virtuels de santé mentale existants destinés aux infirmières et infirmiers par le truchement d'Espace mieux-être Canada, et élargir ces programmes pour en accroître l'accès.
- Pour les infirmières et infirmiers souffrant de niveaux cliniques d'épuisement professionnel grave, fournir un financement pour accroître la prestation de thérapie cognitive par Internet, suivant le modèle des services actuellement fournis au personnel de la sécurité publique.

MESURES À MOYEN ET À LONG TERME

- Créer un organisme de coordination spécialisé pour combler les graves lacunes en matière de données sur la main-d'œuvre de la santé. Cet organisme devrait améliorer les données sur la

¹² Conference Board du Canada. (janvier 2022). <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=11445>

¹³ FCSII. (janvier 2022). Rapport sommaire du sondage auprès des membres de la FCSII. https://nursesunions.ca/wp-content/uploads/2022/02/Viewpoints_Survey_Results_2022_January_FR.pdf

main-d'œuvre de la santé et leur analyse, pour l'ensemble des travailleurs, des secteurs et des administrations, afin de permettre une planification adaptée à l'échelle des provinces, des territoires, des régions et des programmes de formation. L'élaboration de ces stratégies devrait s'appuyer sur les pratiques exemplaires des autres pays.

RECOMMANDATION

Que le gouvernement s'engage à fournir un financement ciblé d'un milliard de dollars à titre d'investissement initial pour commencer à remédier immédiatement à la crise actuelle de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé que connaissent les provinces et les territoires du Canada. Le financement devrait comporter des mécanismes de responsabilisation et être axé sur des objectifs à court, moyen et long terme, afin de mettre en place un cadre de soins de qualité élaboré par les provinces et les territoires.

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers remercie les membres du Comité permanent de la santé de lui avoir donné l'occasion de participer à son importante étude sur la main-d'œuvre dans le secteur de la santé au Canada.